



12 mars 2020

À tous les officiers d'Église,

PRÉVENTION ET PLANIFICATION EN VUE DU COVID-19

Depuis la fin du mois de janvier, alors que se multipliaient les rapports de la croissance de la pandémie du Corona, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Agence de la santé publique du Canada et notre propre département de la Gestion du risque adventiste ont publié des lignes de conduite pour nous aider à freiner la propagation du Coronavirus. Ce matin, le Premier ministre du Québec a fait une déclaration décrivant les mesures que les Québécois devraient suivre pour contribuer au ralentissement du progrès du COVID-19.

La Fédération du Québec s'engage à assurer la santé et le bien-être de ses membres et employés. Le département des ministères de la Santé et en collaboration avec l'administration travaillent ensemble à cet effet. Voici quelques recommandations devant être implantées dans les Églises locales et les écoles dès que possible.

1. Limite de 250 personnes lors de rencontres à l'intérieur de bâtiments

- a. Les grandes églises devraient faire des arrangements pour que leurs services réguliers respectent cette limite.
- b. Les églises dont les services multiples sont largement fréquentés devraient encourager leurs membres à fréquenter de plus petites églises, plus près de leur domicile.
- c. Toute rencontre, conférence, compétition, ou tout séminaire, à moins d'être urgent ou de pouvoir être tenu par téléconférence, devrait être reporté jusqu'à nouvel ordre.
- d. Les assemblées scolaires devraient être exécutées de manière à ce que 250 personnes au plus ne se rassemblent en un même lieu.
- e. Une attention particulière devrait être accordée aux aînés et aux gens ayant un système immunitaire faible.

2. Quarantaine obligatoire de quatorze (14) jours pour les voyageurs retournant au Canada, quel que soit le pays visité.

- a. Cette obligation s'applique à tous les membres d'église. Les officiers responsables de la santé devraient coordonner un système leur permettant d'identifier les membres retournant de l'étranger.
- b. Les églises ayant invité des orateurs à l'étranger devraient prévenir ces derniers de cette obligation et trouver d'autres options. Même les orateurs provenant d'autres provinces devraient informer les églises de la date de leur dernier séjour à l'étranger.

- c. Dans la mesure du possible, les employeurs devraient faciliter le travail à domicile pour leurs employés.
- d. Le gouvernement promet des compensations financières pour les employés en quarantaine dont l'emploi ne se prête pas au travail à domicile.

3. Promotion d'une bonne hygiène afin de réduire les risques et la propagation des infections

- a. Se laver les mains au savon et à l'eau.
- b. Utiliser le pli du coude pour tousser ou éternuer. Un mouchoir utilisé devrait être immédiatement jeté et les mains devraient être lavées immédiatement après.
- c. Éviter de toucher toute partie du visage sans s'être lavé les mains
- d. Éviter le contact physique lors de salutations, ex : une poignée de main, une étreinte, un baiser sur la joue.
- e. Offrir des articles aux employés et aux bénévoles le cas échéant afin de désinfecter les surfaces touchées fréquemment et communément utilisées, ex. les toilettes, poignées de porte, télécommandes, appareils électroniques. Ces articles devraient inclure des gants, du désinfectant pour les mains, du savon, et d'autres produits nettoyants.
- f. Les individus présentant des symptômes de grippe, comme la toux et la fièvre, devraient rester chez eux et limiter leur contact avec les autres.
- g. En collaboration avec un officier de sécurité, les Église devraient convenir d'un espace réservé pour ceux qui deviennent malades pendant le service et ne peuvent quitter immédiatement.
- h. Étant donné les circonstances, les dîners en commun, les distributions de nourriture, et les services de communion (sainte cène) devraient être interrompus jusqu'à nouvel ordre.

Encore une fois, notre intention n'est pas de semer la panique, mais bien de travailler solidairement avec divers agents de la communauté et du gouvernement pour limiter la propagation du virus. Pour plus de détails, veuillez consulter les divers liens ci-dessous. Nous enverrons des mises à jour périodiques selon l'évolution de la situation. Nous vous remercions déjà pour votre coopération.

Nous faisons appelle aux membres pour qu'ils continuent de prier pour l'intervention et l'égide du Seigneur.

Bien à vous dans le vignoble du Seigneur,


Kwasi Ansah-Adu